

## QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES N° 1 à 7

---

Objet : Programme de séminaires pédagogiques

Référence : EE2-AO-FA-2026-004

Mode de passation : procédure négociée de faible valeur

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

---

Dans le cadre du marché en objet, des soumissionnaires ont posé les questions suivantes :

**Question 1** : Suivant le cahier des charges, paragraphes 1.10 et 1.11, page 3 : la terminologie parle de contrat-cadre (1.10) et puis de contrat (1.11). Étant donné les critères d'attribution et l'effort à fournir, je souhaite m'assurer que le montant \*maximal\* de 59.999 € cité pour le contrat cadre correspond bien à \*une période de 12 mois\*, et que c'est bien ce montant qui est possiblement renouvelable jusqu'à 5 fois ?

Suivant le cahier des charges paragraphes 1.10 et 1.11 :

### **1.10 Volume et valeur du contrat**

Le **plafond du contrat-cadre**, c'est-à-dire le **montant maximal** qui peut être dépensé au titre du contrat-cadre est **59 999 EUR sur toute la durée du contrat**.

Les montants réels dépendent des quantités que le pouvoir adjudicateur commandera dans le cadre de marchés spécifiques ou des bons de commandes.

En tout état de cause, le plafond du contrat-cadre, ne pourra être dépassé. Le contrat-cadre prend automatiquement fin si ce montant total est atteint, sans préavis ni indemnité.

### **1.11 Entrée en vigueur et durée du marché**

Le contrat entrera en vigueur à la date de signature du contrat par la dernière partie.

La **durée** de l'exécution du contrat est de **12 mois**.

Après cela, le contrat est **reconduit tacitement 5 fois pour une période de 12 mois**, sauf si l'une des parties reçoit une notification formelle contraire au moins 4 mois avant la fin de la période en cours. Cette reconduction n'entraîne ni modification ni report des obligations en vigueur.

Pour plus d'information sur le contrat, veuillez-vous référer au projet de contrat en annexe.

Nous vous confirmons que le montant maximal de 59.999 EUR correspond au montant maximal du contrat-cadre pour toute sa durée, et non à un montant annuel.

Le marché est conclu sous la forme d'un contrat-cadre, assorti d'un budget maximal prédéfini, et ce pour toute la durée du contrat.

Ce budget couvrira l'ensemble des prestations susceptibles d'être commandées pendant la durée du contrat.

Les prestations seront commandées progressivement, en fonction des besoins réels, via des bons de commande ou des demandes spécifiques, sans engagement de recourir à la totalité des prestations ni à l'intégralité du budget.

Le contractant ne peut prétendre à aucune indemnisation en cas de non-utilisation totale ou partielle du budget prévu.

#### 1.9 Nature du contrat

La procédure doit aboutir à la conclusion d'un **Contrat Cadre**.

Un contrat-cadre met en place un mécanisme pour les commandes répétitives à venir du pouvoir adjudicateur, qui seront matérialisées sous la forme de bons de commande.

La signature d'un contrat-cadre n'impose pas au pouvoir adjudicateur l'obligation de conclure des contrats spécifiques ou bons de commande en exécution de ce contrat-cadre.

En déposant une offre, le soumissionnaire accepte expressément toutes les clauses et conditions énoncées dans ce cahier des charges, ainsi que dans le projet de contrat annexé au présent cahier des charges.

Page 2 sur 12

L'adjudicataire du marché ne pourra plus demander une adaptation de quelque clause que ce soit.

Le contrat cadre prendra fin automatiquement si ce montant total est atteint, sans préavis ni indemnité.

**Question 2 :** Le bordereau de prix fait état dans le tableau de "nombre pour 4 années", mais le cahier des charges, paragraphe 1.11 dit que le contrat pourrait être renouvelé jusqu'à 5 fois.

- Confirmez-vous que l'horizon de 4 (et pas 5) ans pour le bordereau des prix ?
- Dans cette optique, et compte tenu de ma compréhension à ce stade de la question 1 ci-dessus, le montant total \*maximal\* du bordereau des prix est de  $4 \times 59.999 \text{ €}$ , soit 239.996 €.

Le bordereau de prix fait effectivement référence à un horizon de 4 années.

Cette référence est utilisée aux fins de l'évaluation et référence commune pour l'analyse ainsi à la comparaison et la transparence des offres, conformément aux règles applicables en matière d'estimation de la valeur des marchés.

Les quantités indiquées dans le bordereau de prix constituent des estimations destinées exclusivement à permettre une comparaison homogène des offres reçues. Elles ne constituent en aucun cas un engagement de commande de la part du pouvoir adjudicateur.

La durée du contrat-cadre demeure celle indiquée dans le cahier des charges, avec les possibilités de renouvellement qui y sont prévues.

Toutefois, le montant maximal du contrat-cadre reste fixé à 59.999 EUR pour l'ensemble de sa durée d'exécution, renouvellements éventuels compris.

Par conséquent, l'interprétation selon laquelle le montant maximal du bordereau de prix serait de  $4 \times 59.999 \text{ EUR} = 239.996 \text{ EUR}$  **n'est pas correct.**

Le montant de 59.999 EUR correspond au plafond financier global du contrat-cadre, lequel ne peut être dépassé sur l'ensemble de la durée du marché.

**Question 3 :** Comme la documentation est attendue pour certains documents en allemand,

- je souhaite avoir confirmation que l'animation des ateliers est bien prévue en anglais et français uniquement ?
- si du matériel doit être imprimé, en quelles quantités dans chaque langue (FR/UK/DE) ?

L'animations des ateliers devra se faire dans les trois langues : française, anglais et allemand. Le matériel à imprimer se fera sur base des inscriptions annuelles. Les élèves vont choisir la langue qui préfèrent suivre les séminaires.

**Question 4 :** Répartition des classes : je comprends du bordereau des prix et du contenu du cahier des charges qu'il y aura 12 classes de P5, et 6 classes de S1. Merci de confirmer encore svp que ce sont bien des animations en anglais ou français.

Nous confirmons qu'il y a 12 classes de P5 et 6 classes de S1 pour cette année scolaire, cependant il pourrait y avoir une légère modification suivant les inscriptions des années suivantes.

Nous précisons que les animations seront réalisées en français, anglais et en allemand.

**Question 5 :** Parents : je comprends que c'est une 1 seule séance par an pour en même temps tous les parents du P5 et de S1, est-ce exact ? Si non, veuillez corriger / clarifier (1 séance pour les parents P5, une séance pour les parents S1, ou encore une séance parent par classe).



Appel d'offre - EE2-AO-FA-2026-004  
en vue de la mise en place d'un Contrat Cadre  
**Séminaires pédagogiques**

Soumissionnaire :	
-------------------	--

ANNEXE 2 - BORDEREAU DES PRIX				
Le soumissionnaire est censé avoir inclus, tant dans les prix unitaires que globaux, l'ensemble des frais et impositions généralement quelconques grevant les services, suivant les indications livrées dans ce dossier de soumission, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.				
Attention à ne pas mettre de formule excel dans la colonne "Prix Unitaire HTVA", mais bien des montants avec 2 décimales.				
Position	Description	Nombre estimé sur 4 ans	Prix unitaire HTVA	Montant total HTVA
Prestations Séminaires pédagogiques				
1	Travaux préparatoires	4		0,00 €
2	Réunion préparatoire enseignants	4		0,00 €
3	Réunion préparatoire parents	4		0,00 €
4	Session P5, prix par session par classe	192		0,00 €
5	Session S1, prix par session par classe	96		0,00 €
6	Supports pédagogiques par élève	2000		0,00 €
7	Analyse et présentation des résultats	4		0,00 €
Autres Prestations				
8	Atelier 50 min	10		0,00 €
9	Demi-journée de préparation	10		0,00 €
TOTAL HTVA				- €

Il est prévu une séance par année scolaire à destination de l'ensemble des parents concernés, regroupant les parents des élèves de P5 et de S1.

**Question 6 :** Professeurs/instituteurs : je comprends que c'est une 1 seule séance par an pour en même temps les parents du P5 et de S1, est-ce exact ? Si non, veuillez corriger / clarifier (1 séance pour les parents P5, une séance pour les parents S1, ou encore une séance parent par classe).

Il est prévu une séance par année scolaire à destination de l'ensemble du personnel éducatif concerné, incluant les enseignants et instituteurs des niveaux P5 et S1.

**Question 7:** CV : Notre équipe est composée de 5 personnes formées, compétentes et expérimentées susceptibles d'intervenir sur le projet. Nos formateurs/animateurs sont expérimentés et interchangeables avec un niveau élevé et constant de qualité. Ce nombre, l'expérience, notre méthodologie et notre organisation garantissent la continuité de service avec un niveau de qualité reconnu dans le domaine (Allagi est prix luxembourgeois de la qualité et de l'excellence, décerné par le mouvement national de la qualité). Seulement, je souhaite savoir si à partir du moment où nous remettons un CV, la personne doit obligatoirement intervenir de votre point de vue ? Si c'est le cas, je limiterai sans doute à 3 ou 4 CV. Sinon, je rentrerai les 5, dans une optique de garantie de prestation.

Faisant référence au cahier des charges 1.15.2.2 Capacité technique et professionnelles :

#### 1.15.2.2 Capacité technique et professionnelle

Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de sélection suivants afin de prouver qu'ils disposent de la capacité technique et professionnelle nécessaire à l'exécution du contrat.

Le soumissionnaire doit justifier d'une expérience dans le domaine objet du présent marché :

- **Critère n°1** : Au moins 5 contrats similaires réalisés au cours des trois années précédant la date limite de soumission des offres

Documents justificatifs : Déclaration sur l'honneur comportant, pour chaque marché similaire:

- Le nom du client ;
- Une brève description des services rendus (volume, date de début, durée etc.) ;

- **Critère n°2** : Une description de la structure organisationnelle globale de la société, avec ses effectifs actuels et le profil de qualification de son personnel

Documents justificatifs :

- Description de la structure organisationnelle de la société ;
- Effectifs actuels, répartis par fonction ;
- Profils et qualifications du personnel.

- **Critère n°3** : Trois certificats de bonne exécution de prestations comparables au présent cahier des charges, signés par le client en référence, daté de moins d'un an.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contacter les clients pour confirmer les références citées.

Documents justificatifs :

Le certificat de bonne exécution doit comporter les informations suivantes :

- Le nom du client ;
- Objet de la prestation réalisée ;
- Période d'exécution ;
- Appréciation sur la qualité du travail ;
- Coordonnées du signataire.

- **Critère n°4** : L'expérience professionnelle de la personne en charge du dossier doit être pertinente. Cette personne doit être un expert dans le domaine pédagogique ou dans le domaine des formations avec une expérience professionnelle de minimum cinq années.

Documents justificatifs :

- CV du personnel expert affecté à la mission ;
- Diplômes.

- **Critère n°5** : Fournir un exemple de support de séminaire similaire. Le support devra être disponible dans les langues françaises, anglais et allemand.

Documents justificatifs :

- Support pédagogique pour les élèves ;
- Documents à destination des enseignants ;
- Support pour les parents ;
- Présentations du programme des séminaires utilisées lors des sessions.

L'Ecole se réserve le droit de contacter les clients en référence pour vérifier les données fournies par le soumissionnaire.

L'ensemble des documents **doivent** être fourni avec l'offre.

Tous les documents doivent être signés par un représentant dûment habilité du soumissionnaire.

En référence au cahier des charges, nous vous précisons les éléments suivants :

Conformément au critère n°2, le soumissionnaire est tenu de fournir une description de la structure organisationnelle globale de la société, incluant notamment ses effectifs actuels, leur répartition par fonction, ainsi que les profils et qualifications du personnel.  
Cette exigence vise à permettre l'appréciation de la capacité organisationnelle et des ressources mobilisables pour l'exécution du marché.

Conformément au critère n°4, le soumissionnaire doit fournir le CV du personnel expert affecté à la mission.

Les CV demandés dans l'offre ont pour objectif de permettre l'évaluation des compétences, de l'expérience et de la capacité du soumissionnaire à exécuter les prestations faisant l'objet du marché.